



Votre agence de confiance

1 Place de l'Hôtel de Ville  
31260 SALIES DU SALAT  
05.61.87.72.51

casteximmo@gmail.com  
www.casteximmo.fr

## NOS HONORAIRES

### Honoraires TRANSACTION

Les Honoraires TTC sont à la charge de l'acquéreur selon le mandat de vente, et le prix de vente.

<b>0 euros à 65 000 euros</b>	10 % TTC du prix de vente net vendeur <i>Avec un minimum de 2 500 euros TTC</i>
<b>65 001 euros à 82 000 euros</b>	8 % TTC du prix de vente net vendeur <i>Avec un minimum de 5 500 euros TTC</i>
<b>82 001 euros à 100 000 euros</b>	7 % TTC du prix de vente net vendeur <i>Avec un minimum de 6 000 euros TTC</i>
<b>101 000 euros à 140 000 euros</b>	6 % TTC du prix de vente net vendeur <i>Avec un minimum de 6 500 euros TTC</i>
<b>140 001 euros à 300 000 euros</b>	5 % TTC du prix de vente net vendeur <i>Avec un minimum de 7 500 euros TTC</i>
<b>+ 300 001 euros</b>	4 % TTC du prix de vente net vendeur <i>Avec un minimum de 13 500 euros TTC</i>
Honoraires Conventionnels (TTC) : En accord avec le mandant, dans certaines conditions particulières de concurrence, le mandataire pourra travailler à un taux différent du barème joint, ce qui fera l'objet d'une mention spéciale sur le mandat.	

### Honoraires LOCATION

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989

<b>HONORAIRES PROPRIETAIRE</b>	8% TTC du loyer HC annuel	Entremise	Offert
		Visite, dossier, rédaction Bail	5%
		Etat des Lieux	3%
<b>HONORAIRES LOCATAIRE</b>	8 % TTC du loyer HC annuel	Visite, dossier, rédaction Bail	5%
		Etat des Lieux	3%

le montant maximum facturé au locataire au titre des honoraires TTC est limité à :

8 €/m<sup>2</sup> de la surface habitable pour la visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail.

3 €/m<sup>2</sup> de la surface habitable pour l'état des lieux d'entrée.

Tenant compte du plafonnement des honoraires prévu par le décret n°2014-890 du 1er août 2014

### Honoraires d'AVIS DE VALEUR

99 euros TTC (offert dans le cadre d'un mandat de vente)

Honoraires applicables aux mandats signés à partir du 12 Mai 2018.